DIALOGUE

REVUE de la PRESSE RWANDAISE

Hebdomadaire qui résume en français les meilleurs articles de tous les périodiques parus au cours de la semaine en kinyarwanda

Sommaire du N°94 du 11 - 17/10/1993

– Imvaho	n°1020,	page	1– 3
– Isibo	n° 113,	"	3– 7
– Kangura	n° 50,	"	7–10
– L'Ere de Liberté	n° 11,	"	10–12
– Le Messager	n° 38,	"	13–14
– Le Partisan	n° 17,	"	15
– Umurangi	n° 32,	"	16–17

REVUE DE PRESSE

Editeur : **A.S.B.L. DIALOGUE**
B.P. 572 KIGALI
Tél.: (250) 74178
Directeur : **François FUNGA**
Traitement de texte : **Bonaventure NZANANA**
Tirage au

Les forces de l'ONU arrivent.
Stephanie Nyirasafari, Imvaho n° 1020, page 1.

Les Rwandais attendent impatiemment la mise en place des institutions de la transition élargie au FRP. Cela n'a pas été possible du fait que l'arrivée des forces de l'ONU était un préalable. Toutefois, nous pouvons nous réjouir de la décision 872 prise par le Conseil de Sécurité, qui autorise l'envoi de ces forces au Rwanda. Nous sommes appelés à faciliter la tâche à ce contingent militaire, car c'est nous qui avons besoin de la force en question.

CESTRAR : suspension temporaire du Secrétaire Général.
David Ngirinshuti, Imvaho n° 1020, 11 - 17 octobre 1993, page 2.

Le 27/8/1993, M. Léopold Munyakazi, secrétaire général de la Centrale des Syndicats des Travailleurs du Rwanda (CESTRAR), a été temporairement suspendu de ses fonctions. Cette décision provisoire a été prise par le Conseil Supérieur de la CESTRAR en attendant celle du congrès. Il est reproché à M. Munyakazi de mal gérer les biens de la CESTRAR, d'user de dictature envers ses collaborateurs, et de cumuler les fonctions de professeur d'université et de secrétaire général de la CESTRAR. M. Munyakazi a rejeté la décision du conseil reniant sa compétence de le suspendre, et il a interjeté appel auprès du congrès.

La décision 872 des Nations Unies.
Stephanie Nyirasafari, Imvaho n° 1020, 11 - 17 octobre 1993, page 2.

Le 5/10/1993, le Conseil de Sécurité de l'ONU, réuni en sa 3287ème session, a pris la décision 872 relative à l'envoi d'un contingent militaire au Rwanda. Ce contingent s'appelle "Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda" (MINUAR). Le mandat de cette mission est de 6 mois pouvant être prolongé. Ce contingent sera progressivement renforcé jusqu'à atteindre le nombre prévu, et le désengagement sera également progressif.

BUTARE -GISHAMVU : des victimes d'empoisonnement et d'ivresse.
Jean Bosco Habimana, Imvaho n° 1020, 11 - 17 octobre 1993, page 3.

En commune Gishamvu, de la fin du mois d'août à la mi-septembre 1993, des cas de meurtres et d'incendies de maisons ont été signalés dans 3 secteurs. En secteur Liba 4 maisons ont été incendiées, leurs propriétaires ayant été soupçonnés empoisonneurs. Les auteurs présumés sont en prison au cachot de la commune. Les 16 et 17/9/1993 en secteur Sheke, Mme Cécile Nyiragasani accusée de sorcellerie a fait battre à mort 3 personnes qu'elle a dénoncées comme ses complices. En secteur Mubumbano, Mme Pascasie Mukangendo a été tuée par ses voisins qui l'accusaient d'avoir empoisonné 3 personnes en 3 mois. Dans cette même commune de Gishamvu, l'ivresse y est aussi un fléau. Depuis le 20/8/1993, on y a dénombré 3 victimes des effets de l'alcool.

Les soeurs "ABIZERAMARIYA" au service des vieillards.
Immaculée Mukanyonga, Imvaho n° 1020, 11 - 17 octobre 1993, page 4.

Depuis 11 ans, les Nations Unies ont institué la journée des vieillards, commémorée le 1/10 de chaque année. Cette journée inconnue au Rwanda a été célebrée pour la première fois cette année-ci. Chez nous, les soeurs

"ABIZERAMARIYA" se sont consacrées au service des personnes âgées dépourvues de tout autre moyen de subsistence. Quatre homes pour vieillards existent à travers le Rwanda : 2 à Butare, à Cyarwa et à Tumba en commune Ngoma, 1 à Kabgayi (Gitarama) et 1 à Kibungo. Les problèmes que rencontrent les soeurs "ABIZERAMARIYA" sont semblables : ravitaillement insuffisant et peu de médicaments pour ces vieillards à la santé fragile.

Coopération Rwando-Canadienne.
Hélène Nyirabikali, Imvaho n° 1020, 11 - 17 octobre 1993, page 5.

En juin 1993, le Canada a décidé de couper son assistance à certains pays africains. Il s'agit du Burundi, de l'Ethiopie, du Kenya, de Madagascar, de l'Uganda, du Rwanda et de la Tanzanie. Ces pays n'ont pas été bien côtés dans l'utilisation des aides qu'ils ont reçues du Canada. Les projets en cours au Rwanda seront financés jusqu'en 1995.

Festival pour veuves et orphelins.
Hélène Nyirabikali, Imvaho n° 1020, 11 - 17 octobre 1993, page 6.

Le 2/10/1993, l'association "ICYUZUZO" composée par les veuves de Kigali, a organisé un festival au stade régional de Nyamirambo, destiné à sensibiliser le public de Kigali à leurs problèmes. Ces problèmes concernent particulièrement la scolarisation de leurs enfants. Le ministre de la Famille et de la Promotion Féminine, Mme Pauline Nyiramasuhuko et le représentant du ministre de l'Enseignement Primaire et Secondaire ont exprimé leur soutien à l'initiative des veuves.

CYANGUGU : les partis sont devenus un prétexte.
André Nambaje, Imvaho n° 1020, 11 - 17 octobre 1993, page 7.

Le premier ministre, Mme Agathe Uwilingiyimana vient de clôturer un périple qui l'a conduite dans les communes du pays ayant connu des troubles. Partout où elle est passée, elle a prêché la réconciliation et la tolérence. Les événements qui se sont passés en communes Gishoma et Gatare de la préfecture de Cyangugu ont montré que le message du Premier ministre n'a pas été entendu. Dans ces deux communes, les adhérents du MRND et ceux du MDR en sont venus aux mains, le 12/9/1993 à Gishoma et le 28/9/1993 à Gatare. Il y a eu plusieurs blessés graves dans les deux cas. A vrai dire, les partis politiques sont devenus un prétexte pour qui veut écraser son ennemi.

CYANGUGU-GAFUNZO : M. NZEYIMANA, réfugié dans son propre pays !
André Nambaje, Imvaho n° 1020, 11 - 17 octobre 1993, page 8.

Le 17/9/1993, l'habitation de M. François Nzeyimana de la commune Gafunzo, secteur Nyabitekeri, a été saccagée et pillée par des jeunes gens qui en voulaient à sa femme accusée d'être empoisonneuse. L'autorité communale a été incapable de protéger la famille de M. Nzeyimana qui est aujourd'hui réfugiée à la préfecture. Trois autres familles chassées de la même façon sont sous la protection de la préfecture. Ces agissements n'honorent pas les Rwandais au moment où le pays se prépare à accueillir ses réfugiés de l'extérieur.

Mésentente au point d'en venir aux mains !
Vénéranda Hategekimana, Imvaho n° 1020, 11 - 17 octobre 1993, page 8.

Au Rwanda, la passassion de pouvoir s'est toujours faite à travers les troubles sanglants. Du temps de la monarchie comme de la République, l'autorité qui avait le pouvoir en main s'en servait pour créer une classe de favoris qui l'aidaient à asseoir son régime. A l'époque coloniale le pouvoir en place a

favorisé les mésententes entre Hutu et Tutsi. Jusqu'à nos jours, la lutte pour le pouvoir est la cause de tous les maux que nous vivons. Le seul remède à cette situation est la passassion de pouvoir de façon démocratique, par des élections non truquées.

Mme MUKABARANGA dévalise une étudiante.
Immaculée Mukanyonga, Imvaho n° 1020, 11 - 17 octobre 1993, page 10.

Mme Mukabaranga habite à Gatenga en commune Kicukiro. Elle est âgée de 46 ans, mère de 6 enfants dont une fille travaille à l'UTEXRWA. Son mari est planton à l'ambassade de Russie. Le 20/9/1993 cette femme a extorqué 7.500 Frw à une étudiante de la commune Musasa (Kigali) qui voulait se rendre à Cyangugu où elle poursuit des études. Mme Mukabaranga l'a abordé pour lui demander où elle allait et de combien d'argent elle disposait. Elle a rassuré l'étudiante qu'elles allaient faire route ensemble et qu'elle allait lui trouver un véhicule. Elle lui a demandé de lui confier la somme d'argent pour la mettre en sécurité. La femme a disparu pour ne plus revenir. Le 5/10/1993, Mme Mukabaranga a été attrapée par d'autres femmes qui l'avaient aperçue en compagnie de l'étudiante. La police l'a conduite au cachot mais sa fille l'a rachetée sur le champ.

ISIBO n° 113 du 5 octobre 1993.

Mon point de vue : ils ont peiné au profit d'autrui !
Isibo n° 113, 5 octobre 1993, page 2.

Le temps présent devrait servir d'avant goût pour les membres des partis politiques afin qu'ils se régalent des fruits qui, bientôt mûriront sur l'arbre de leur peine. Pourtant, voyant ces fruits se présenter, nos leaders les ont entamés tout verts et crachent à celui qui s'en inquiète : *"Tu es soudoyé par Habyarimana, qui pis est, tu te bats pour une place"*. Ils ont transformé les partis en bourbiers et se montrent dépourvus de tout bon sens. Même le rescapé de ces rebondissements qu'ils ont créés, ne pourra ni faire sa campagne ni obtenir un bailleur de fonds. Parcourant d'abord les pays limitrophes, puis l'Europe et l'Amérique, jusqu'aux Nations-Unies, "l'Invincible" se réclame, auteur de la paix. Si vous n'exigez pas qu'il s'explique sur ses crimes, si vous continuez à lui offrir vos côtés faibles, et si votre sueur d'hier ne vous apporte rien, vous aurez peiné au profit de "l'invincible" qui à présent sourit jusqu'aux oreilles. Son bras de fer refera surface et nous serons encore soumis.

Référendum au M.D.R : le Comité Directeur bientôt dissous.
Isidore Mbonigaba, Isibo n° 113, 5 octobre 1993, pages 3 et 4.

Au cours du meeting du MDR à Butare en date du 25/9/1993, le président du MDR, M. Faustin Twagiramungu a émis sa proposition de résolution des affrontements actuels au MDR : si la réconciliation s'avère impossible, il faut donner la parole aux partisans. Pour tout renouveler, le Comité Directeur et le Bureau Politique doivent être dissous, car la partie à Murego s'est tout le temps montrée corrompue. Au cours du même meeting, le Premier ministre, Mme Agathe Uwilingiyimana a parlé des mérites de son gouvernement dans les préparatifs de la mise en place du gouvernement de transition à base élargie. A cette même date, la partie à Murego a organisé son meeting à Kigali dont les points saillants ont été les propos calomnieux.

MM. KARAMIRA et MUREGO ont divagué.
Déo Mudahunga, Isibo n° 113, 5 octobre 1993, page 4.

Le 1/10/1993, le MDR a tenu une conférence de presse dirigée par MM. Frodouald Karamira et Donat Murego, respectivement deuxième vice-président et secrétaire exécutif du MDR. Ils ont en particulier fustigé la censure exercée à Radio Rwanda contre le MDR, et sur ce ils ont trouvé urgent de créer une radio privée du MDR. Ils ont approuvé les députés élus du MDR, notamment MM. Nkezabera dans Kigali-Ville, Ruvugama à Gitarama, Sebucocero à Butare, Ruhamanya à Gikongoro, Bicamumpaka à Ruhengeri, Tegeri à Gisenyi, Matunguru à Kibungo et Hitimana à Kibuye. Ils ont décidé la reprise des élections à Cyangugu où elles ont été dirigées par une personne exclue du parti, et à Byumba où certains absents aux élections ont élu par des missives. Ils ont finalement dit qu'aucun gouvernement ne peut être mis en place sans que le MDR-PARMEHUTU n'y participe.

Entretien : *"Isibo"* avec le Dr. RWANGABO.
Isibo n° 113, 5 octobre 1993, pages 5 et 11.

Dr. Pierre Claver Rwangabo, partisan du PSD, est chef de service au cabinet du Premier ministre et dirige le Comité de Crise pour les déplacés de guerre. Concernant le détournement de l'aide à ceux-ci, Dr. Rwangabo a dit que les dossiers sur ce sujet sont dans les mains du parquet. "Si tu ne t'occupes pas de la politique, la politiue s'occupera de toi", ainsi le Dr. explique comment il s'est retrouvé dans l'administration alors qu'il était chercheur et professeur d'Université. Rwangabo regrette enfin la situation anti-démocratique que traversent les partis politiques.

Les forces onusiennes au Rwanda.
Sixbert Musangamfura, Isibo n° 113, 5 octobre 1993, page 6.

Le commencement du déploiement des forces onusiennes au Rwanda était prévu le 15/10/1993, et selon "La Libre Belgique" n° 265 du 22/9/1993, la Belgique est prête à envoyer au Rwanda 800 soldats. Les forces de l'ONU seront dirigées par une troupe qui sera composée de canadiens dont le général Dalert. Après ce déploiement, les ministres et députés prêteront serment. Cependant, les USA et la Russie se sont d'abord opposés à cette décision de l'ONU, craignant une "Angolisation" du Rwanda en leur présence. Ainsi, le ministre Gasana et M. Mazimpaka ont traité de ce sujet avec les autorités américaines. A Washington, le ministre Gasana a rencontré les Rwandais vivant en Amérique qui lui ont exprimé l'impopularité de l'Ambassadeur Aloys Uwimana auprès de ses compatriotes.

* Lors de la conférence de presse tenue par le ministre Gasana et M. Mazimpaka, le ministre Rugenera et la délégation qu'il dirigeait au FMI étaient présents à l'exception de M. Ntirugirimbabazi qui a dit qu'il n'avait pas envie de s'entretenir avec les Inkotanyi. On s'est aussi inuquiété des délégations rwandaises nombreuses à l'étranger, alors que certains membres de celles-ci passent la journée en bavardages, et le ministre Rugenera de dire : *"Si je consomme 3000 dollars pour rentrer 50.000.000, c'est notre profit !"*

Un effectif qu'il nous faut.
Isidore Mbonigaba, Isibo n° 113, 5 octobre 1993, page 6.

Certains disent que l'effectif de 2.000 militaires est trop élevé, mais ils se trompent car à voir la tâche leur assignée et l'état physique de notre pays, on souhaiterait plutôt l'augmentation. En grande partie, le Rwanda est composé de hautes montagnes auxquelles les étrangers ne sont pas habitués, la démobilisation et la formation d'une nouvelle armée est une tâche non des

moindres. A la fin de celle-ci, une bonne partie des Casques Bleus pourra rentrer, les autres ne rentreront qu'après les élections générales qui clôtureront la transition.

L'aide aux déplacés de guerre au "clan" !
Déo Mudahunga, Isibo n° 113, 5 octobre 1993, page 7.

M. Basabose, commerçant à Kigali partageant les affaires avec M. Sagatwa, beau-frère de "l'Invincible", et M. Juvénal Bimenyimana, travaillant aux dépots de l'aide aux déplacés de guerre, ont détourné 40 tonnes d'huile. Un récent contrôle sur les documents de livraison et de transport prouve que M. Juvénal Bimenyimana a inventé des pièces d'enlèvement et d'expédition de 40 tonnes d'huile qui, selon le comité International de la Croix-Rouge, ont été acheminées vers les magasins de M. Basabose et non à Musanze, destination indiquée sur les pièces. M. André Beguin, représentant provisoire du Programme Alimentaire Mondial au Rwanda, a saisi le Procureur de la République de la situation et lui a fourni les moyens lui facilitant l'enquête afin que des coupables soient identifiés.

- **Chez M. MUNYANGANIZI, l'ELECTROGAZ va mal.**
  Isibo n° 113, 5 octobre 1993, pages 8 et 9.

"Isibo" s'est entretenu avec M. Donat Munyanganizi, directeur de l'établissement public de distribution d'électicité, eau et gaz (ELECTROGAZ) sur les problèmes existant entre l'établissement et certains employés, et sur la décision gouvernementale de privatiser l'ELECTROGAZ. M. Munyanganizi dit que les employés dont il est question sont ceux qui, au début de la guerre d'octobre 1990, avaient été arrêtés, accusés de complicité avec l'agresseur et partant qui ont été remplacés par d'autres. M. Munyanganizi dit qu'après que leur affaire ait été tranchée, ils ont été rétablis dans leurs droits.

Meeting de réconciliation au stade régional de Nyamirambo.
Isidore Mbonigaba, Isibo n° 113, 5 octobre 1993, page 10.

Le 3/10/1993, le MDR a organisé un meeting pour la réconciliation au sein du parti, meeting rehaussé par la présence de M. Faustin Twagiramungu, président du MDR et Premier ministre désigné pour la transition élargie, de Mme Agathe Uwilingiyimana, Premier ministre actuel, des membres du bureau politique et des futurs parlementaires du MDR. Contrairement à la partie de M. Murego qui se réclame à tort du PARMEHUTU, Mme Victoria Gitera a présenté au public nombreux, les fils et filles des démocrates de première heure du MDR-PARMEHUTU dont MM. Kayibanda, Makuza, Ndahayo, Minani et autres. Mme le Premier ministre a reconnu ces PARMEHUTU et a dit qu'au lieu de puiser à cette bonne source, la partie à M. Murego est allée puiser des haines à la mauvaise source.

L'Université dans des chicanes.
M. E., Isibo n° 113, 5 octobre 1993, page 12.

Le 12/9/1993, trente cinq professeurs de l'Université Nationale du Rwanda (UNR) à son campus de Ruhengeri, à Nyakinama, ont conjointement adressé une lettre au Recteur de l'Université lui exprimant leur protestation de regagner Ruhengeri aussi longtemps que les institutions de la transition ne seront pas encore mises en place pour assurer la sécurité des hommes et des biens. L'auteur rappelle que le campus de Ruhengeri résulte de la division opérée de force au sein de l'Université de Butare en 1980, et fait remarquer aussi que la seule région, Gisenyi et Ruhengeri, abrite six établissements supérieurs, universités et instituts confondus. Ce campus ruine aussi le pays économiquement et disperse la bibliothèque universitaire au détriment des étudiants. Il faut plutôt accroître l'Université de Butare dont les capacités sont exploitées à 60%

seulement. Par ailleurs, tant que les populations de Gisenyi et Ruhengeri n'auront pas compris que qui n'est pas du Nord du pays ou qui n'est pas hutu est aussi humain comme elles le sont, pourquoi envoyer ces professeurs et étudiants dans le feu en flamme ?

KIGALI : la REDEMI devient à son tour un bourbier.
Déo Mudahunga, Isibo n° 113, 5 octobre 1993, page 13.

Au Rwanda, les sociétés auxquelles l'Etat participe en tant qu'actionnaire sont tenues pour des propriétés privées des directeurs, par ceux-ci mêmes. Suite à cette situation, la Société Minière du Rwanda (SOMIRWA) s'et écroulée, et elle a été remplacée par la REDEMI et la COPIMAR. Cependant, le même virus ronge la REDEMI, les éléments nocifs étant M. Jean Bosco Bicamumpaka, premier directeur de la REDEMI, ainsi que des directeurs des centres miniers de Rwinkwavu, Musha, Gatumba et d'autres personnes comme M. Nzabandora qui tous prétendent qu'on leur souhaite du mal parce qu'ils sont partisans du MRND.

GIKONGORO-MUBUGA : M. NYILIDANDI serait-il conscient de ce qu'il fait ?
Isibo n° 113, 5 octobre 1993, pages 13 et 14.

A certaines gens on confie la direction des communes et celles-là croient que c'est leurs propriétés personnelles qui est la base du développement populaire. Ces bourgmestres ont fait de leurs communes leurs puits de richesses. Ainsi, la population de la commune de Mubuga réclame le départ de leur bourgmestre, M. Nyilidandi qui est remarquable par sa méchanceté à l'égard de la population.

KIBUNGO-KABARONDO : que les partis éloignent de nous le bourgmestre NGENZI.
J. B. Rutagarama, Isibo n° 113, 5 octobre 1993, page 15.

M. Jean Bosco Rutagarama dénonce l'intrigue du bourgmestre de la commune de Kabarondo, M. Mugenzi, qui veut le suspendre de ses fonctions de fontainier de la commune car il a quitté le MRND pour se convertir au PSD. Pour ce faire, le burgmestre se fait aider par des conseillers communaux corrompus, mais le préfet de la préfecture averti de l'intrigue, a organisé une réunion populaire dans cette commune, mais les autres avaient acheté les gens pour qu'ils accusent le même Rutagarama. Dès lors, celui-ci demande en vain au bourgmestre le matériel de travail.

KIBUYE-MABANZA : l'inquiétude est totale.
Déo Mudahunga, Isibo n° 113, 5 octobre 1993, page 15.

Après leur échec dans la deuxième guerre mondiale, les Allemands ont été chassés du Rwanda par les Belges, mais n'ont pas embarqué tout leur matériel, et ont préféré cacher sous le sol ou sous l'eau certains engins, militaires surtout. Ainsi se trouve au fond des bords du lac Kivu une barque visible à travers l'eau. Les services concernés ont été, à maintes reprises, appelés pour identifier l'engin et surtout mettre à jour son contenu, mais ils disent que ce travail nécessite du matériel sophistiqué qu'ils n'ont pas. La population et les navigateurs craignent que l'engin ne contienne des explosifs, surtout que le service de renseignement, le service de la présidence et l'Etat-Major de l'armée se sont refusés à l'ouvrir de peur qu'il tuerait les gens.

CYANGUGU : une femme incendiaire dans la forêt de Nyungwe.
Isibo n° 113, 5 octobre 1993, page 15.

Mme Savera Nyirabazungu, infirmière au Centre Forestier de Kamatsira, Unité de Gestion Zone I, commandite les feux de brousse dans la forêt naturelle de

Nyungwe. Ce faisant, la dame manifeste son mécontentement pour une mutation donnée à son mari, un Interahamwe qui dirigeait le centre; elle veut ainsi salir la personne du nouveau directeur.

GISENYI-KIBILIRA : la population appelle le MININTER au secours.
F. Sibomana et Faustin Nibareke, Isibo n° 113, 5 octobre 1993, page 16.

Les autorités de la commune de Kibilira, le bourgmestre, les conseillers et policiers communaux menacent la sécurité de la population. Soutenus par ces premiers, les policiers avec leurs armes, forcent les portes des commerçants et enlèvent tout. Au mois de juillet passé, MM. Faustin Nibakareke et Félicien Sibomana ont été victimes des attaques de ces policiers, tandis que MM. Evariste Ngabo et Vénant Mudahinyuka ont subi des coups de feu de la part des mêmes policiers.

KANGURA Spécial Burundi n° 50, octobre 1993.

Editorial : l'Afrique a besoin de présidents comme NDADAYE du Burundi.
Hassan Ngeze, Kangura n° 50, octobre 1993, pages 2 et 3.

Les experts en politique disent que 30 ans suffisent pour que les régimes dictatoriaux cèdent la place aux régimes démocratiques privilégiant la voie des urnes. Avec la victoire du FRODEBU au Burundi, celui-ci est le premier pays d'Afrique à se doter d'un président élu par la majorité la plus élevée des citoyens. Les diplomates accrédités à Bujumbura demandent une seule chose au président Ndadaye : ne pas agir sous l'effet de la colère, suite aux exactions commises par les partisans de l'UPRONA. En deux mois seulement que le FRODEBU est à la tête du Burundi, le plus important apport est la liberté qui transparaît sur la figure de la plupart des Burundais.

PALIPEHUTU : contre et pour qui ?
Kangura n° 50, octobre 1993, pages 4 et 5.

Depuis sa naissance en 1980, fondé par feu Rémy Gahutu, le Parti pour la Libération du Peuple Hutu a condamné l'injustice dont les Hutu étaient l'objet de la part des Tutsi. Sur ce, le président Ndadaye a déclaré que les membres du PALIPEHUTU feraient mieux de rentrer dans la paix car aucune ethnie n'est encore soumise par une autre, a-t-il ajouté. Au même sujet, le ministre burundais de la Défense, le lieutenant colonel Charles Ntakije a parié qu'il est à même de maîtriser toute tentative du PALIPEHUTU. Toujours à ce sujet, le ministre burundais de l'Administration du Territoire, M. Juvénal Ndayikeza, a dit que l'époque des "Mouvements de Libération" tels PALIPEHUTU, ANC, OLP... est révolue. Par ailleurs, nous apprenons que le PALIPEHUTU est actuellement divisé en deux : les modérés dirigés par le Dr. Etienne Karatasi et les radicaux dirigés par le commandant Kossan Kabura.

J'ai personnellement rencontré le président NDADAYE.
Kangura n° 50, octobre 1993, page 5.

Le président Ndadaye est un homme remarquable par sa simplicité, et son intelligence, qui suit de près la situation tant au Burundi qu'à l'étranger. Les ministres de M. Ndadaye doivent travailler car celui-ci connaît à fond les dossiers de leurs différents départements. Tout en reconnaissant l'existence de trois ethnies au Burundi, le président Ndadaye n'admet jamais qu'il y ait un burundais qui subisse l'injustice de la part de son compatriote. Pour lui, l'unité nationale ne signifie pas un gouvernement composé de tel nombre de Hutu

plus tel nombre de Tutsi, c'est plutôt la reconnaissance des droits et libertés de tout un chacun. Le président Ndadaye semble ne pas s'inquiéter pour sa sécurité assurée en général par les Tutsi qui, cependant, ne brutalisent personne.

Entretien : *"Kangura"* avec le ministre burundais de la Défense.
Kangura n° 50, octobre 1993, pages 6 et 7.

Au cours de l'interview qu'il a accordée à *"Kangura"*, le ministre burundais de la Défense, le lieutenant colonel Charles Ntakije affirme que, de par la loi qui régit l'armée, celle-ci n'est pas l'exclusivité d'une seule ethnie; et que non plus l'armée ne doit s'immiscer dans les affaires politiques. Le ministre dit que le cas du FPR avec le Rwanda ne peut se reproduire au Burundi avec les éléments du PALIPEHUTU. Il affirme par ailleurs la supériorité de l'armée burundaise à l'armée du PALIPEHUTU. Parlant des Rwandais emprisonnés au Burundi lorsqu'ils partaient pour rejoindre les rangs du FPR et pour lesquels le Comité de Liaison des Associations de défense des Droits de l'Homme, oeuvrant à Kigali, a demandé la libération, le ministre nie l'existence de ces prisonniers. La note de la rédaction de "Kangura" affirme que ce dernier s'est gardé de lui révéler le lieu de détention, les noms de ces personnes et leurs lieux d'entraînement. Parlant du Major Pierre Buyoya qui a demandé une mise en disponibilité, le ministre Ntakije dit que plus d'un se demandent comment il préférerait être chef de bataillon à la dignité que lui accorde la Constitution, une personnalité suivant directement le président de l'Assemblée Nationale.

KIBUYE-RWAMATAMU : les conséquences des troubles se font encore sentir.
Issa Nyabyenda, Kangura n° 50, octobre 1993, page 7.

Les troubles sociaux qui, en juillet 1992, ont endeuillé la commune de Rwamatamu en préfecture de Kibuye avaient pour origine des raisons politiques. Les partisans du MDR locaux se sont attaqués aux membres du MRND disant que l'un des leurs, membres du MDR, avait été arrêté pour sa conviction politique, alors que l'on venait de l'arrêter en tant que criminel public. Les litiges personnels ont servi de levain à ces troubles. MM. Aphrodise Mugambira, Sekimonyo, agents du ministère du Commerce, et compagnie ont été commanditaires de ces troubles dont MM. Eliezer Kajeguhakwa, président du MRND local, Gitera, Karangwa et autres, ont été victimes. Jusqu'à présent, les commanditaires, M. Mugambira surtout, sont en liberté et manifestent encore des comportements hostiles à leurs proies. L'autorité devrait faire pression sur ce Mugambira en particulier.

Entretien : *"Kangura"* avec le président NDADAYE.
Kangura n° 50, octobre 1993, pages 8 à 11.

Le 20/9/1993, les journalistes de "Kangura" ont été accueillis à Bujumbura par le président burundais, M. Melchior Ndadaye, avec qui ils ont parlé de la politique au Burundi. Dans ce cadre, le président Ndadaye se félicite du changement apporté par la victoire du FRODEBU auquel les Burundais ont voué leur confiance. A la question de savoir si la victoire écrasante du FRODEBU ne conduit pas au monopartisme de fait, le président doute de telle situation dans la démocratie, mais dit que ce n'est pas lui qui ira donner un coup de pouce à l'opposition ! Parlant des relations burundo-rwandaises marquées par des affrontements depuis longtemps, le président dit qu'il est responsable de ce qui se fait sous son régime qui, du reste, s'emploie à l'instauration d'un climat meilleur. Il n'a pas manqué à démentir les bruits selon lesquels l'ex-président, Bagaza, a tenté de le liquider.

Le bourgmestre de la commune de Gatonde à la barre.
Hassan Ngeze, Kangura n° 50, octobre 1993, page 11.

- *Jean Bosco NIZEYIMANA*
- *La mort de M. Juvénal Habyarimana.*
- *Le patrimoine de la commune.*

Pour soutenir les accusations de meurtres et de mauvaise gestion des biens communaux portées par "Kangura" n° 49 à l'endroit du bourgmestre de la commune de Gatonde, M. Jean Bosco Nizeyimana, le personnel communal a, en date du 25/8/1993, écrit aux autorités concernées pour leur rendre compte des détournements opérés par le bourgmestre sous la complicité des bailleurs de fonds de la commune, le projet sylvo-agro-pastoral CYGAND en particulier. "Kangura" reproduit la lettre selon laquelle ces détournements ont été opérés sur une somme de 1.597.449 Frw déposée sur le compte n° 50678 à la Banque de Kigali, pour les travaux de la commune.

Le ministre GATABAZI pris la main dans le sac : 40.000.000 Frw.
Kangura n° 50, octobre 1993, pages 12 et 13.

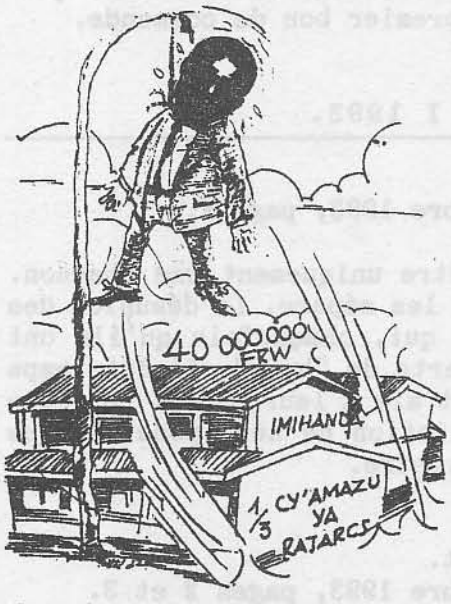

- *40.000.000 Frw.*
- *Les routes.*
- *1/3 des immeubles de M. Rajans.*

Les indices patents de vols commis par le ministre Gatabazi deviennent nombreux. En 1975, des propriétés immobilières d'un hindou nommé Sadrudin Rajan qui n'avait pas pu rembourser ses dettes à l'Etat, ont été saisies par celui-ci. Dernièrement, le ministre Gatabazi est tombé sur le dossier, et a commencé à volatiliser certains documents. Il a contacté l'hindou et lui a promis de lui réinvestir quelques unes de ses propriétés moyennant une avance de 40.000.000 Frw plus 1/3 de ses immeubles. Par ses lettres de réinvestiture, le voleur agissait au nom du gouvernement, mais ne donnait pas la copie aux autorités auxquelles il prétendait la donner. Tout a été gâché par une lettre de remerciement que M. Rajan a adressée au gouvernement. L'affaire a été mise entre les mains du Premier ministre et celui-ci l'a relancée à M. Gatabazi, ministre des Travaux Publics ayant dans ses attributions les maisons de l'Etat. Mais le ministre a fait sourde oreille face à l'affaire qui le culpabilise.

Entretien : *"Kangura"* avec le ministre burundais de l'Intérieur.
Kangura n° 50, octobre 1993, pages 12 et 13.

Répondant aux questions de savoir quels obstacles son ministère a rencontrés depuis que le FRODEBU est au pouvoir, M. Juvénal Ndayikeza, ministre de l'Intérieur, dit que le peuple n'était pas prêt à répondre aux directives des autorités des communes et provinces, celles-ci ne lui étant pas confidentes. En attendant l'élection de ces autorités en décembre prochain, a-t-il poursuivi, le ministère a changé ces autorités, nommant certains membres des partis autres que FRODEBU, malgré des oppositions des populations, devait-il ajouté.

M. RAFIKI Hyacinthe consomme du carbulant !
Kangura n° 50, octobre 1993, page 15.

Comme ses congénères partisans du PSD, M. Rafiki Hyacinthe Nsengiyumva, directeur de cabinet au ministère des Travaux Publics, vole autant qu'il peut. Le 2/6/1993, il a livré une autorisation de consommation de carbulant de 4.000 l d'essence plus 2.000 l de mazout au cabinet (lui-même). Pourtant, le bon de commande n° 155/93 du 21/5/1993 montre que la PETRORWANDA a fourni la dite consommation justement bien avant la dite autorisation ! Tricherie de grandeur; celui qui a reçu le bon y a mentionné: *"Enlevé directement par le dir-cabinet, j'attends les pièces justificatives"*. M. Hyacinthe a remarqué que ces mots le compromettaient et s'est décidé à faire un nouveau bon de commande, la dite autorisation du 2/6/1993, qui ne contient pas ces mots, puis il a volatilisé le premier bon de commande.

L'ERE DE LIBERTE n° 11, octobre I 1993.

Le ventre avant tout !
Elie Mpayimana, L'Ere de Liberté n° 11, octobre 1993, page 2.

La réconciliation des Rwandais ne doit pas être uniquement une chanson. Pour la réaliser il faut mettre le doigt sur ce qui les sépare. La désunion des Rwandais provient avant tout de l'égoïsme des uns qui, chaquefois qu'ils ont envie d'accaparer le bien commun, brandissent la carte de "hutu". Il est temps que ceux qui se sont érigés en "Invincibles", soient mis à leur place. La vraie démocratie ne fait pas de ségrégation. La réconciliation ne sera possible que lorsque seront banis l'égoïsme et la politique du ventre.

Selon M. Paul KAGAME, nul ne mandie son droit.
Elie Mpayimana, L'Ere de Liberté n° 11, octobre 1993, pages 2 et 3.

Lors d'une conférence donnée à Bujumbura, le 29/7/1993, le major Paul Kagame a expliqué les raisons qui ont poussé le FPR à prendre les armes. Ces raisons sont les suivantes : la mauvaise politique de certains qui croient être plus Rwandais que d'autres; le pouvoir entre les mains d'une personne; les partis qui prêchent la ségrégation; la réalisation d'une paix durable; le développement du Rwanda par les Rwandais eux-mêmes.

M. Justin MUGENZI sapeur de la démocratie.
Pierre Damien Ndabakenga, L'Ere de Liberté n° 11, octobre 1993, p. 4 à 6.

"Pour te nommer ministre, tu dois te rappeler ce qui suit : les Hutu nous sommes tous identiques, lors même que nous adhérerions aux différents partis!!"

"Il faut ramener M. Mbonampeka pour prêter main forte à la CDR, ainsi les Tutsi auront peur et quitteront le PL en attendant l'arrivée de leurs frères du FPR"

"Vous ne faites qu'enfoncer une porte ouverte ! Mes discours au Bugesera et à Kibuye n'ont-ils pas versé de l'huile sur le feu ?! Tout ce qu'il me faut c'est l'argent, et le poste ministériel m'aidera à en amasser le plus rapidement possible !!"

Au début de sa carrière politique, M. Mugenzi passait pour un des grands démocrates de ce pays. Il a attiré bon nombre d'adhérents à son Parti Libéral. Toutefois il n'a pas tardé à transformer ce parti en un club appartenant au trio Mugenzi, Mbonampeka, Ntamabyariro. M. Mugenzi et son groupe ont alors entrepris la chasse aux indésirables. Un autre aspect non moins troublant de cet homme est son passé chargé de crimes de toutes sortes : escroquerie, intrigues, meurtres... Il a connu la prison à deux reprises pour assassinats, dont un de sa propre épouse. Tel est le profil de notre ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat.

Si tous les adhérents du M.R.N.D étaient comme M. RUCAGU.
L'Ere de Liberté n° 11, octobre 1993, pages 6 et 7.

Il est temps que les Rwandais se réconcilient entre eux et favorisent l'émergeance des capacités. M. Rucagu, député au Conseil National de Développement (CND) a été accusé de faire partie de l'"Escadron de la mort" et d'être l'homme de main du président Habyarimana. Cependant, les gens originaires de sa commune Nyamugali (Ruhengeri) disent du bien de cet homme qui a rendu service à plusieurs nécessiteux et aux déplacés de guerre. La preuve en est que le FPR lui a remis sa camionnette sur demande de la population locale. Le seul fait d'appartenir au parti MRND ne suffit pas pour le condamner.

Quand comprendront-ils ?
P. Angélique, L'Ere de Liberté n° 11, octobre 1993, page 7.

Quand comprendront-ils que le Rwanda est une nation pour tous les Rwandais? Quand comprendront-ils qu'il n'y a pas de degrés de rwandité ? Le Rwanda souffre de multiples conflits. Les faibles souffrent de l'injustice des forts. Quand comprendront-ils que Hutu, Tutsi, Twa ont un intérêt commun ? (texte en français).

Le tribun du peuple rentre.
Jean Claude Rugaju, L'Ere de Liberté n° 11, octobre 1993, page 7.

M. Jean Pierre Mugabe a rejoint le FPR au mois de juin 1992. Il venait de lancer une bombe dans son numéro spécial du "Tribun du Peuple", consacré au "clan" et au régime du président Habyarimana. La sureté a déployé tout un bataillon pour le capturer mort ou vif. Aujourd'hui il fait partie de la commission du FPR chargée de superviser les élections dans la zone tampon. Il sera bientôt parmi nous pour recommencer son combat contre les invincibles.

***"Je suis sans rancune"* a dit M. KAJEGUHAKWA.**
L'Ere de Liberté n° 11, octobre 1993, page 8.

Après la cérémonie de soutien au FPR, qui a eu lieu à Mulindi (Byumba) les 21 et 22/8/1993, M. Valens Kajeguhakwa, Président Directeur Général des sociétés ERP, CORWACO et SODEVI, s'est entretenu avec la presse. A propos du pouvoir qui a ordonné la saisie de ses biens, il a déclaré qu'il est sans rancune. Tout ce qu'il réclame, c'est que justice soit faite dès qu'il sera de retour. Entretemps le tribunal de Première Instance de Kigali vient de lancer un avis de recherche portant sur 21 véhicules appartenant à M. Kajeguhakwa. Les liquidateurs des biens de ce monsieur veulent les vendre aux enchères.

M. HABYARIMANA a une fois de plus montré aux Hutu sa méchanceté.
Juvénal Abiyingoma, L'Ere de Liberté n° 11, octobre 1993, pages 9 à 11.

"Mangeons, puis mettons nos plats vidés devant le peuple !"

"Vous mangez seuls, et lorsque vous êtes rassasiés vous divaguez nous parlant de Hutu !!"

"Quoique nous mangions, gare à nous lorsque les Hutu auront découvert notre jeu!!"

La carte de "hutu" brandie, chaquefois que les intérêts de la nation sont en jeu, n'a jusqu'ici profité qu'à une poignée de personnes parmi les huit millions de Rwandais. Sous la première République, cette poignée de gens était localisée en communes Nyamabuye et Masango de Gitarama. Au cours de la deuxième République elle se localise dans la région Kiga-Shiru (Gisenyi). Ces quelques nantis qui ne défendent que leurs intérêts sont la cause de toutes les misères qu'a connues et connaît encore aujourd'hui le Rwanda.

Vous n'êtes pas enviés pour votre distinction !
Justin Bamenya, L'Ere de Liberté n° 11, octobre 1993, page 11.

Avant que le FPR ne nous lance ses attaques, nous croyions que tout allait bien sur le meilleur des mondes. M. Habyarimana faisait la pluie et le beau temps. Depuis l'attaque du FPR, il a lâché une à une ses prérogatives jusqu'à accepter de signer le partage de son pouvoir, le 4/8/1993. Tout ce qui lui reste c'est la clef de son bureau et le cachet !

Les places d'abord, les partis on s'en fou !
Edouard Mutsinzi, Le Messager n° 38, 5 octobre 1993, page 2.

La date du 1/10/1993 a rappelé aux Rwandais le déclenchement de la guerre il y a 3 ans, et à certains les exactions qui s'en sont suivis. Dans l'autre camp, on se félicitait du fait que l'on a retrouvé sa patrie et du fait que l'on a obtenu plus que l'on réclamait. A l'heure actuelle, l'opposition politique se trahit, elle a montré à "l'ennemi" ses côtés faibles. Pitié pour ce simple paysan auquel nous avons appris à désobéir l'autorité et à détruire ses réalisations de développement, croyant combattre le MRND. Pourtant, nos leaders se disputent les plats bien garnis offerts par M. Habyarimana. A vrai dire, seuls le MRND et le FPR semblent être les bien portants. La situation de l'opposition ne devrait surprendre personne car la plupart des leaders de celle-ci, avant leur retrait pour se tailler des postes ailleurs ou pour camoufler leurs crimes antérieurs, formaient le clan présidentiel.

P.S.D : la reconduction du ministre GATABAZI ou la précipitation du pays dans un gouffre. E. Mutsinzi, Le Messager n°38, 5 octobre 1993, p. 3 à 5.

Fin des fins, nous déclarons que M. Félicien Gatabazi, membre du PSD ministre des Travaux Publics ne doit plus être reconduit au gouvernement; par ailleurs, il ne faudra plus jamais lui confier le bien public. Sinon, pourquoi aurait-on produit la caricature de l'ex-patron du même ministère, M. Joseph Nzirorera, avalant toute une route, pour être par après remplacé par son semblable ?! Le 20/8/1993, le représentant de la Banque Mondiale au Rwanda, M. Jurio R. Gamba, a noté la mauvaise gestion du crédit IDA 2136 RW par le ministre Gatabazi. L'octroi des parcelles est entaché de magouilles, pour un exemple : *"le ministre a traité ce dossier le 9/3/1993 avant sa réception officielle le 10/3/1993 au MINITRAPE. Affaire familiale = Affaire publique !!"*, a noté un technicien du ministère qui devrait examiner la demande de parcelle de Mme Jeanne d'Arc Mukamusoni.

B.C.R. : M. MVUYEKURE s'en prend à M. KARASANKWAVU.
Le Messager n° 38, 5 octobre 1993, page 6.

Suite à sa conscience de sa culpabilité pour s'être accordé un salaire qu'il ne mérite pas, M. Mvuyekure, directeur de la Banque Commerciale du Rwanda (BCR) talonne M. Karasankwavu qui a crié au scandale, l'accusant de tout et de rien. M. le directeur envisage aussi de limoger son détracteur de son poste de chef de division, sort qu'a également subi Mme Mukagatare. Dans son programme diffamatoire, M. Mvuyekure affirme à tort dans le journal "Nyiramacibiri" que M. Karasankwavu est Tutsi. Le prochain conseil du gouvernement qui devra prendre des mesures pour les directeurs voleurs qui se sont rendus intouchables, ne devrait pas laisser son cas passer sous silence.

Dr. GAFARANGA : *"Malgré notre prudence, au P.S.D nous sommes transparents".*
Dr. Théoneste Gafaranga, Le Messager n° 38, 5 octobre 1993, pages 7 et 8.

Faisant le point de ce qu'il qualifie de vague de diffamations contre certains leaders du PSD, le Dr. Théoneste Gafaranga, un leader de ce parti, affirme que cette situation découle des politiciens qui veulent que leurs rivaux souffrent de leurs maladies à leur place. Le Dr. Gafaranga nie l'existence de dissensions au sein du PSD et reconnaît qu'un des leurs de Butare a été fautif et a été sanctionné. Il regrette qu'un rapport préliminaire d'évaluation des performances des postes confiés au PSD a été subtilisé alors qu'il faisait l'exclusivité du Bureau Politique du Parti. Les gens s'en sont alors servi pour

conclure n'importe quoi alors que le même bureau ne s'était pas encore prononcé, a-t-il poursuivi. Par ailleurs, le Dr. Gafaranga dénigre le périple présidentiel actuel au cours duquel M. Habyarimana s'attribue la paix alors que les militants de son parti n'ont cessé de la combattre, devait-il conclure.

M. Justin NGAGI dénonce les injustices des dirigeants de son parti P.L.
Le Messager n° 38, 5 octobre 1993, pages 9 et 10.

Le 29/9/1993, en voyage d'affaires à Chicago, M. Justin Ngagi a adressé un fax confidentiel au Bureau Exécutif du Parti Libéral portant sur les contradictions flagrantes entre les idéaux du PL et les propos publics des leaders. Il dit (...) *"La fameuse politique d'équilibre ethnique (que certains d'entre vous veulent introduire au Parti Libéral) et régional, n'a-t-elle pas échoué pour céder place au favoritisme et au clientélisme lors du règne du MRND parti unique ! N'est-ce pas cet équilibre que M. Mugenzi a fustigé dans les meetings populaires ? Pourquoi soutient-il subitement cet équilibre au PL ? (...)"*. Il termine disant que la constitution d'un PL hutu "officiel" contre un PL tutsi "officieux", selon la déclaration d'un des partisans qu'il ne voudrait pas citer, doit aller dans la poubelle des conneries politiques (document en français).

Ambassadeur MFATIYE : *"La loi n'admet pas le PALIPEHUTU au Burundi !"*
Edouard Mutsinzi, Le Messager n° 38, 5 octobre 1993, pages 10 et 11.

Après la victoire au Burundi du parti SAHWANYA FRODEBU, la situation a changé. L'Ambassade du Burundi au Rwanda hier dirigée par M. Marc Nteturuye, militant de l'UPRONA, est actuellement sous les commandes de M. Sévérin Mfatiye, membre du FRODEBU. Celui-ci s'est entretenu avec "Le Messager" sur la politique nationale face au PALIPEHUTU, aux réfugiés Burundais à l'étranger et aux réfugiés Rwandais au Burundi. Au premier point, l'Ambassadeur a déclaré que la Constitution burundaise n'admet pas de partis ethnistes. Au deuxième point, il a déclaré que le pays s'emploie au rapatriement de ses réfugiés, et sur le troisième point il a dit que le Burundi respectera les droits et libertés des réfugiés Rwandais au Burundi. L'Ambassadeur Mfatiye a aussi qualifié de rumeur non fondée l'information selon laquelle l'ex-président Bagaza a été arrêté avec une arme, prêt à fusiller le président Ndadaye.

Maître NGANGO : *"seuls les initiés en droit doivent faire des lois !".*
Le Messager n° 38, 5 octobre 1993, page 12.

Le 1/10/1993, "le Messager" a approché maître Félicien Ngango et s'est entretenu avec lui à propos de ses préparatifs pour présider l'Assemblée Nationale. Maître Ngango a dit qu'il ne connaît pas encore son concurrent surtout qu'au PL, l'autre parti qui doit présenter son candidat à ce poste, certains avancent M. Adalbert Bayigamba, les autres M. Landoald Ndasingwa. Une fois élu président de l'Assemblée Nationale, maître Ngango compte exercer un contrôle sur l'Etat. Pour ce faire, dit-il, il faudra la réhabilitation de la Cour des Comptes pour que celle-ci collabore étroitement avec l'Assemblée Nationale, et l'adoption des lois pour l'application des accords de paix. Il compte aussi réviser la méthode de travail du Conseil National de Développement en nommant les chefs des groupes parlementaires et en révisant les commissions; cela pour éviter l'habitude d'accorder la parole uniquement à certains députés. Par ailleurs, maître Ngango note que ce n'est pas parce que le président du CND, Dr. Théodore Sindikubwabo, est médecin que celui-ci ne s'acquittait pas de sa mission; c'est plutôt à cause de l'image des députés, messagers du président Habyarimana, a-t-il dit. Toutefois, il espère qu'avec des députés qui ont fait le droit et soucieux de l'intérêt national, la tâche leur serait plus facile.

Et si M. TWAGIRAMUNGU venait à disparaître !
Josué Uwiteka Kahabaye, Le Partisan n° 17, octobre 1993, page 1.

Le président Habyarimana vient de prouver, une fois de plus, qu'il est expert en politique. On raconte qu'il y a deux factions au MDR. En réalité il n'y a qu'une seule faction et une infime portion qui s'en détache. Cette dernière est composée d'un seul homme, M. Faustin Twagiramungu. S'il venait à disparaître d'une façon ou d'une autre, sa faction le suivrait, car elle n'a ni vice-présidence ni aucune autre instance connue. Les deux tendances qui se livrent la guerre sont actives. Si M. Habyarimana tient à M. Twagiramungu, les militants de l'autre mouvance risquent de publier leur gouvernement.

Il continue à se traîner dans la boue.
Aphrodice Habineza Sibo, Le Partisan n° 17, octobre 1993, page 1.

M. François Ndolimana ne veut pas démordre de sa sale habitude de détourner des fonds. Il préfère s'en prendre aux journalistes qui le dénoncent. C'est ainsi qu'il a juré d'avoir la tête du rédacteur en chef du journal "Le Partisan". Même si ce journaliste disparaît les autres continueront son action. M. Munyandamutsa profite de sa place de directeur du projet "Appui au Programme National des Intrants (APNI) pour s'enrichir malhonnêtement.

M. Joseph RWANYAGAHUTU détruit le projet G.B.K.
Maria Sibomana, Le Partisan n° 17, octobre 1993, page 2.

Il y a à peine 5 mois que M. Joseph Rwanyagahutu a été nommé au poste de directeur du projet GBK-Gishwati. Depuis lors il a abandonné son foyer pour fonder les deuxième et troisième "bureaux". Sous prétexte de diminuer le personnel du projet, il s'est mis a renvoyer des indésirables en les remplaçant par ses amis et amies. Si l'on ne prend pas des mesures à temps, le projet sera détruit comme l'a été son foyer.

La Caisse Sociale du Rwanda est devenue un lieu de lamentations.
Le Partisan n° 17, octobre 1993, page 2.

La Caisse Sociale du Rwanda (CSR) est un établissement soi-disant étatique. En réalité elle est gérée comme une propriété d'un groupe d'individus originaires d'une même région, qui ne visent qu'un objectif : écraser ceux des autres régions. Le directeur de la Caisse Sociale, M. Jean Damascène Hategekimana, originaire de la commune Ndusu (Ruhengeri) est un vrai dictateur. Les agents de la Caisse Sociale qui ne sont pas dans ses faveurs sont toujours maltraités. Ce directeur a placé ses informateurs dans tous les services, à tel enseigne que personne n'ose parler librement de ce qui ne marche pas. Seules les personnes originaires de Ruhengeri-Gisenyi bénéficient des avantages : salaires élevés, missions, stages de perfectionnement etc...

La SONARWA refuse de s'exécuter.
Aphrodice Habineza Sibo, Le Partisan n° 17, octobre 1993, page 3.

M. Charles Mbabajende était employé à la Société Nationale Rwandaise d'Assurance (SONARWA), au service juridique. Il a eu un accident de roulage le 24/11/1991. La SONARWA devait lui verser une indemnité d'assurance de 1.361.748 Frw. Au lieu de s'exécuter, cette société a préféré le licencier. M. Mbabajende a porté l'affaire devant le tribunal et toutes les cours lui ont donné raison. Jusqu'à ce jour il attend l'exécution du jugement.

Editorial : ils rentrent bredouilles de l'O.N.U !
O.NT.B., Umurangi n° 32, 6 octobre 1993, page 2.

Dernièrement M. Gasana, ministre des Affaires Etrangères, a conduit une délégation comprenant des représentants du FPR, pour aller hater l'arrivée des forces de l'ONU. Ces gens savaient bien que les forces de l'ONU ne peuvent pas être disponibles avant l'année prochaine. L'usurpation de la place de Premier ministre par M. Faustin Twagiramungu peut, elle aussi, remettre tout en cause. La colère des adhérents du parti MDR qui sont malmenés par le gouvernement de Mme Agathe Uwilingiyimana risque de déborder. Le désordre qui règne dans ce pays ne fait que favoriser la montée en force de M. Habyarimana qui se prépare à organiser des élections anticipées, pour les gagner sans coup férir, à la manière de M. Eyadema du Togo.

La politique du chat.
Umurangi n° 32, 6 octobre 1993, page 2.

"Détrompe-toi, tu ne m'échapperas jamais!! La prochaine fois je t'attraperai par le cou"

"Eh bien camarades, vous voyez que nous ne pouvons pas vivre dissemblables dans notre communauté, je vous invite alors à couper vos queues afin que vous soyiez comme moi !!"

"Garde cette tare pour toi!!"

"Ecoute vraiment ce filou !!"

Le jour anniversaire du référendum Kamarampaka, M. Twagiramungu s'est fait ridiculiser devant le public de Butare. Sous le coup d'une émotion il y a prononcé un discours insensé suite au procès qu'il venait de perdre en faveur du parti MDR. Il a voulu jouer la politique du chat qui, ayant perdu sa queue dans un piège, a invité ses camarades à se faire couper les leurs pour qu'ils soient tous semblables. M. Twagiramungu, pour sa part, a proposé que tout le comité directeur du MDR soit dissous, qu'il y ait de nouvelles élections, afin que l'unité de son parti soit ressoudée !

Les militants du M.D.R ont commémoré le Référendum Kamarampaka.
O.NT.B., Umurangi n° 32, 6 octobre 1993, pages 3 à 7.

Le 25/9/1993, les militants du parti MDR se sont rencontrés au stade régional de Nyamirambo pour commémorer le 32ème anniversaire du référendum Kamarampaka. Ont pris successivement la parole J.M.Vianney, président du MDR Kigali-Ville, Ngabonziza qui a lu le message du Dr. Nsengiyaremye se trouvant

en Belgique, Donat Murego, secrétaire exécutif du parti MDR, Gaspard, président de la jeunesse du MDR Kigali-Ville et Froduald Karamira, deuxième vice-président du MDR. Les participants à ce meeting étaient évalués à 20.000 personnes. Ils ont versé une contribution de 222.358 Frw destinée à lancer un projet de fonder une station de radio du parti MDR.

M. NGOMBWA est visé.
Umurangi n° 32, 6 octobre 1993, page 7.

M. Ngombwa est vice-président du parti MDR en commune Gashora et membre de secrétariat de ce parti au niveau préfectoral. Ces jours-ci il est la cible des tueurs à gage du parti MRND, sous prétexte qu'il est soupçonné avoir participé à l'assassinat de M. Rwambuka. Le 22/9/1993, il a été arrêté et conduit à la brigade de Remera renommée pour sa cruauté, pour être relâché le lendemain. M. Ngombwa doit être protégé.

Procès entre M. TWAGIRAMUNGU et le parti M.D.R.
Umurangi n° 32, 6 octobre 1993, pages 8 à 10.

Le procès entre M. Twagiramungu et le parti MDR s'est déroulé au tribunal de Première Instance de Kigali le 24/9/1993. Les avocats de M. Twagiramungu ont d'abord contesté la procuration présentée par les avocats du parti MDR. Le tribunal a reconnu la validité de cette procuration et a autorisé la poursuite du procès. Les avocats de M. Twagiramungu ont interjeté appel.

Notre point de vue.
Umurangi n° 32, 6 octobre 1993, pages 10 et 11.

M. Twagiramungu et sa clique savent bien qu'ils jouent perdants. Leur objectif est de faire traîner l'affaire, afin de gagner le temps de mettre en place le prochain gouvernement de transition. Si les juges veulent garder leur profession en honneur, il devront maintenir la même logique jusqu'au bout.

Un meeting de réconciliation raté.
A. Bazivamo, Umurangi n° 32, 6 octobre 1993, page 12.

Dimanche le 3/10/1993, M. Twagiramungu et sa clique ont organisé un meeting qui n'a rassemblé que des railleurs. Ceux qui ont pris la parole à cette occasion ont regretté l'insuffisance des participants. De tous les autobus que l'"invincible" avait mobilisés pour conduire les gens à ce meeting, seul celui de Kibuye a pu emmener 12 personnes, les autres étaient vides.